

Mitry-Mory, le 03 Mars 2017

A l'attention de Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil

Sous couvert de Monsieur le Proviseur du Lycée Honoré de Balzac de Mitry-Mory

Objet : Demande d'audience au Rectorat

Madame,

Les personnels du lycée Honoré de Balzac sont aujourd'hui extrêmement inquiets de la situation dans laquelle se trouve notre établissement et ont déposé un préavis de grève local pour le mardi 07 mars 2017.

Les chiffres prévisionnels de la dotation horaire globale de notre établissement pour la rentrée prochaine nous apparaissent totalement infondés et incompréhensible, surtout après avoir été reçus une première fois en délégation au Rectorat de Créteil. Suite à cette entrevue, nous pensions partager un constat commun, nous y avons expliqué la situation intenable qui était déjà celle de notre établissement : augmentation constante des effectifs depuis 2012 pour atteindre une capacité théorique (remplie à plus de 90%) prévue à 1625 élèves à la rentrée 2017 dans un établissement prévu pour 1200 ; des classes remplies presque toutes à pleine capacité de 35 ; insuffisance d'heures postes et de salles pour assurer valablement la mission de service public.

Les premières annonces du Rectorat semblent signifier, au lieu de la recherche d'un encadrement optimal allant dans le sens de l'accompagnement des élèves et d'une variété de l'offre de formation, une recherche des économies à tout prix. Ces annonces apparaissent aujourd'hui comme un déni de réalité de la part du Rectorat et comme une dégradation nette de la qualité de l'offre d'enseignement.

C'est pourquoi nous demandons :

- Un abondement de plusieurs dizaines d'heures poste de la DHG, notamment pour financer 3 groupes d'Italien LV3 seconde à 3h, un groupe d'espagnol LV3 seconde à 3h, le maintien de la totalité des heures attribuées à la DNL Allemand depuis sa création, le maintien de l'option Allemand en BTS, un allègement des groupes de langues pour que tous soient à 24 conformément aux préconisations du Ministère, des dédoublements pour la filière STMG qui se fragilise à cause de la réforme du redoublement en seconde.
- Au minimum la création de trois postes d'AED à temps plein, afin de pouvoir assurer un encadrement dans de bonnes conditions. La vie scolaire doit avoir, dès maintenant, les moyens d'assurer l'ensemble de ses missions d'encadrement et d'accompagnement des élèves.
- La création d'un poste au service général et d'un poste de cantine. La hausse des effectifs entraînent une forte dégradation de leurs conditions de travail. Cette situation est inacceptable.

Nous demandons une réponse rapide à ces demandes dont le bien-fondé est incontestable et nous voulons être reçus au Rectorat le mardi 07 mars 2017 afin que nos revendications puissent être enfin réellement satisfaites.

Nous vous prions Madame la Rectrice d'agréer l'expression de notre profond respect et de notre entier dévouement au service public de l'Éducation Nationale.

Les enseignants